ENERCAL

L'ÉNERGIE DE TOUT UN PAYS

ENERCAL
SOCIETE NEO-CALEDONIENNE D'ENERGIE

SOMMAIRE

ENERCAL en chiffres 2

Édito 3

ENERCAL : 60 ANS D'HISTOIRE **4**

ENERCAL, GESTIONNAIRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE CALÉDONIEN **8**

La gestion du système électrique

Le réseau de transport, reflet de l'électrification de la Nouvelle-Calédonie

ENERCAL, PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ **14**

Les moyens de production thermique – ENERCAL

Les moyens de production à partir d'énergies renouvelables – ENERCAL

Tous les moyens de production du système électrique

ENERCAL, DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ **22**

Un service client adapté

ENERCAL, partout sur le territoire

ENERCAL, ENTREPRISE RESPONSABLE **28**

ENERCAL vise l'autonomie énergétique

ENERCAL, industrie calédonienne performante

ENERCAL, responsabilité environnementale

ENERCAL, responsabilité sociétale

Lexique 36

ENERCAL EN CHIFFRES

430
AGENTS

30 milliards
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

ENERCAL ENTREPRISE CALÉDONIENNE DE SERVICE PUBLIC

Actionnariat d'ENERCAL

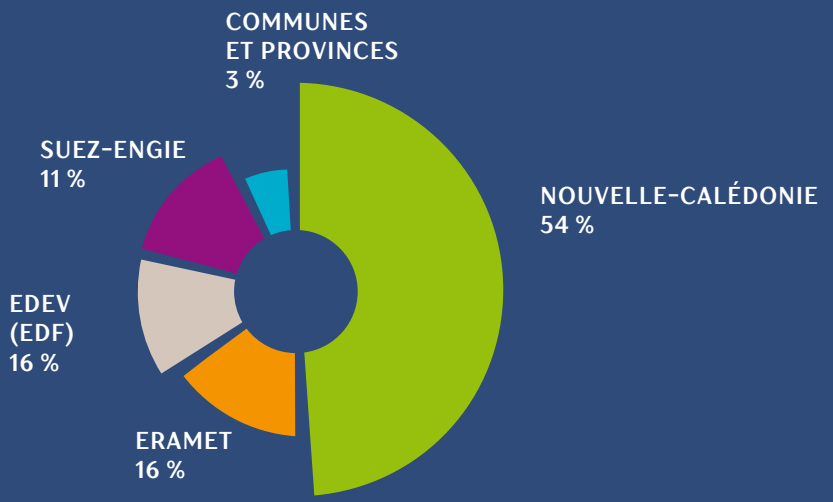

ENERCAL, L'ÉLECTRICIEN AU CŒUR DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE CALÉDONIEN

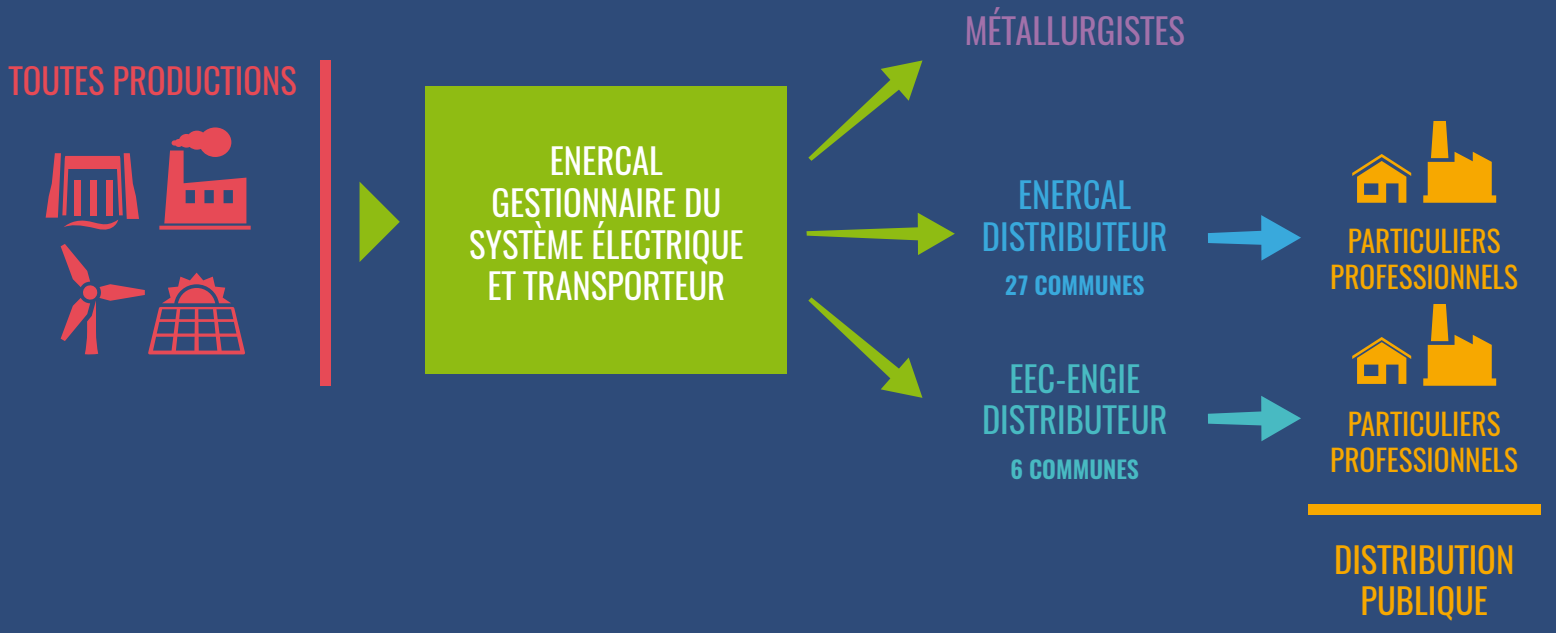

ÉDITO

Jean-Michel Deveza
Directeur général d'ENERCAL

L'électricité est un outil essentiel du développement économique et sociétal d'un pays. La produire et la livrer sont nos enjeux quotidiens. Notre ambition est d'assurer le présent et de préparer l'avenir au service du développement durable du pays.

Cette ambition est portée en premier lieu par les femmes et les hommes d'ENERCAL. Ils ont pour mission de mettre à disposition des Calédoniens, partout et à chaque instant, une électricité, de qualité et performante d'un point de vue économique et environnemental.

Cette ambition est intégrée aux trois métiers d'ENERCAL : celui de gestionnaire du système électrique, confié par la Nouvelle-Calédonie en 1972, par lequel elle assure l'équilibre entre la production et la consommation ; celui de producteur mené en accord avec les besoins du système et celui de distributeur d'électricité auprès des clients professionnels et particuliers.

Nos valeurs : esprit d'équipe, sens du service public, performance, respect et innovation.

En plus de 60 ans, ENERCAL a ainsi accompagné le développement de la Nouvelle-Calédonie. Après les périodes d'électrification et de sécurisation de l'alimentation électrique, l'enjeu d'aujourd'hui porte sur l'autonomie énergétique de demain. C'est ainsi qu'ENERCAL se positionne en faveur de la maîtrise des consommations et pour le développement des énergies renouvelables.

Le défi de l'autonomie énergétique au service du développement durable du pays est inscrit dans les valeurs et le plan stratégique d'ENERCAL.

À travers ce livret, nous souhaitons que les Calédoniens connaissent mieux ENERCAL, ses femmes et ses hommes, les enjeux du quotidien et de l'avenir auxquels nous devons répondre.
Parce que chaque jour, depuis plus de 60 ans, ensemble, nous construisons l'avenir.

Jean-Michel Deveza
Directeur général d'ENERCAL

ENERCAL : 60 ANS D'HISTOIRE

1955 — Création de la société néo-calédonienne d'énergie, ENERCAL

1956 — Mise en service de l'aménagement hydroélectrique de Yaté

1970 — Gestion centrale thermique SLN de Doniambo

1972 — ENERCAL, gestionnaire du système électrique calédonien et du réseau de transport de l'électricité

1973 — Première concession de distribution d'électricité - zone aéroportuaire de la Tontouta

1973 — Mise en service de la centrale thermique de Ducos (TAC1)

1973 — Développement du réseau de répartition 33 kV

1974 — Concessions de distribution du SIVM Sud (Païta, Boulouparis, La Foa, Farino, Sarraméa, Moindou)

1976

Concessions de distribution du SIVM Est (Houaïlou, Ponérihouen, Poindimié, Touho, Hienghène, Pouébo)

1982

Mise en service de l'aménagement hydroélectrique de la Néaoua

1983

Développement du réseau de transport 150 kV

1987

Mise en service du Bureau de Conduite Centralisée à Nouméa

1990

Mise en service de l'aménagement hydroélectrique de la Thu

1993

Mise en service de la centrale thermique de Népoui (G1 & G2)

- ENERCAL PRODUCTEUR
- ENERCAL TRANSPORTEUR ET GESTIONNAIRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE
- ENERCAL DISTRIBUTEUR
- ÉTAPES INSTITUTIONNELLES DU GROUPE ENERCAL

27 communes sur 33 ont confié à ENERCAL leur concession de distribution

1996

1999

Renforcement de la centrale thermique de Népoui (G3 & G4)

Renforcement de la centrale thermique de Ducos (TAC2)

2003

2007

Mise en service de la centrale thermique de Prony (tranche 1)

LA NOUVELLE-CALÉDONIE DEVIENT ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

2008

2009

Renforcement de la centrale thermique de Prony (tranche 2)

2011

Arrêt des centrales autonomes de Poum et Pouébo

Mise en service de l'interconnexion Koumac – Poum

Bouclage du Nord : mise en service de l'interconnexion Hienghène – Pouébo

2012

Bouclage du Nord : mise en service de l'interconnexion Pouébo – Ouégoa

Arrêt de la centrale de Ouégoa

2014

Création d'ENERCAL ÉNERGIES NOUVELLES

2014

Finalisation du Bouclage du Nord avec la mise en service de l'interconnexion Ouégoa – Koumac

2014/2015

Renouvellement des contrats de concession des SIVM Sud et Est et des communes de Voh, Koné, Pouembout et Poya

- ENERCAL PRODUCTEUR
- ENERCAL TRANSPORTEUR ET GESTIONNAIRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE
- ENERCAL DISTRIBUTEUR
- ÉTAPES INSTITUTIONNELLES DU GROUPE ENERCAL

ENERCAL

GESTIONNAIRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE CALÉDONIEN

Le Gouvernement confie à ENERCAL, en 1972, l'exploitation du réseau de transport de l'électricité. Il lui donne alors la responsabilité de la gestion du système électrique calédonien.

LA GESTION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

L'ÉQUILIBRE OFFRE/DEMANDE

Il s'agit d'assurer l'équilibre entre l'offre (la production) et la demande (la consommation) en électricité.

L'énergie ne se stockant pas, le gestionnaire du système électrique pilote l'ensemble des moyens de production du territoire de façon à produire autant d'électricité qu'il en sera consommé au moment M : on dit qu'il garantit la sureté du système électrique.

L'électricité produite est alors transportée, via le réseau de transport, des centres de production aux centres de consommation où les distributeurs que sont EEC-Engie et ENERCAL Distributeur la livre aux particuliers et aux professionnels.

COMMENT EST GÉRÉ L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE ?

C'est le Bureau de Conduite Centralisée (BCC) d'ENERCAL qui assure, en temps réel, l'équilibre entre l'offre et la demande en électricité.
Suivant la consommation, le BCC pilote les diverses unités de production pour accroître ou diminuer l'électricité envoyée sur le réseau de transport et livrée aux distributeurs.

Pour cela, le BCC suit en temps réel :

- Les prévisions de consommation à court, moyen et long termes.
- L'observation du système électrique : la disponibilité des moyens de production, l'état du réseau interconnecté.
- Les paramètres électriques qui font la sûreté du système : valeurs de transit, niveaux de fréquence et de tension sur le réseau interconnecté.

LA SURETÉ DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE, COMMENT ÇA MARCHE ?

À tout moment, la production doit être égale à la consommation. Le BCC d'ENERCAL agit sur les productions ou sur la consommation pour assurer cet équilibre.

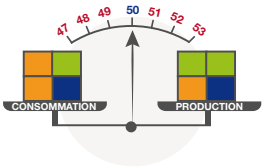

Le système électrique est **équilibré** :
Fréquence = 50 Hz
Production = Consommation

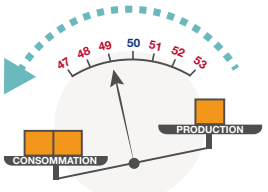

Le système électrique est **déséquilibré** :
Fréquence < 50 Hz
Production < Consommation

- Le BCC fait appel à des moyens de production supplémentaires et/ou déleste* des charges de consommation

↗ *Production ou*
↘ *Consommation*

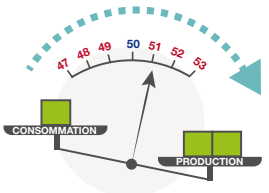

Le système électrique est **déséquilibré** :
Fréquence > 50 Hz
Production > Consommation

- Le BCC réduit l'appel aux moyens de production

↘ *Production*

L'EMPILEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION

Pour répondre à la demande en électricité, le BCC fait appel aux différents moyens de production qu'il « empile » par « ordre de mérite » :
- hydraulique, renouvelable et peu cher,
- énergies intermittentes et fatales : éolien et solaire sans stockage,
- autres énergies, du moins coûteux au plus coûteux.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION
Journée type été

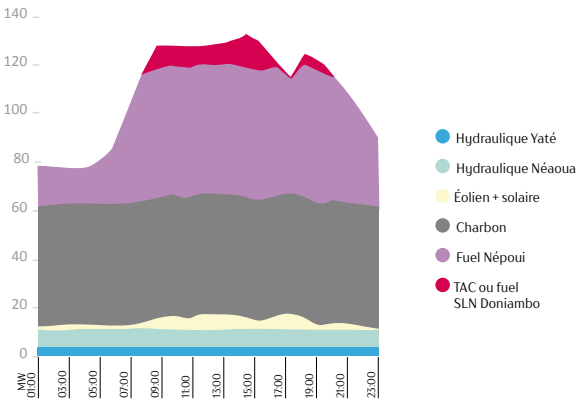

CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTES ÉNERGIES

LES ÉNERGIES DE SOURCE THERMIQUE

Produites à partir de combustibles fossiles : fuel, charbon, gaz...
- Fiables
- Disponibles
- Maîtrisables
- Coût fluctuant selon le cours
- Impact environnemental à maîtriser
- Dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers de combustibles

LES ÉNERGIES DE SOURCE RENOUVELABLE

Produites à partir de ressources qui ne s'épuisent pas de façon significative dans l'échelle du temps.

Les énergies INTERMITTENTES et FATALES : éolien, solaire, hydro-électricité au fil de l'eau...
- Disponibilité aléatoire
- Production très fluctuante d'un instant à l'autre (intermittence)
- Utilisation obligatoire quand elle est produite (fatalité)

En quantité importante dans le mix énergétique, elles peuvent poser des problèmes de stabilité.

Les énergies STABLES : hydroélectricité avec retenue, biomasse, géothermie
- Production garantie ou peu fluctuante
- Production facilement prévisible
- Énergie stockable

LA PARTICULARITÉ DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE CALÉDONIEN

Les deux tiers de l'énergie totale produite en Nouvelle-Calédonie sont consommés par les usines métallurgistes.
Cette particularité sécurise le système électrique calédonien.

Notamment, un contrat de délestage établi entre ENERCAL et la SLN permet d'éviter les coupures majeures ou totales de la distribution publique* : en cas de défaillance des moyens de production dédiés à la distribution publique ou d'une partie du réseau de transport 150 kV, la SLN baisse ponctuellement la puissance de ses fours et vend l'électricité ainsi libérée à ENERCAL qui l'envoie sur le réseau public.

*Voir lexique

LE RÉSEAU DE TRANSPORT, REFLET DE L'ÉLECTRIFICATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

En 1971, le réseau de transport comptait 364 km de lignes électriques présentes dans le sud de la Grande Terre. Aujourd'hui, il compte plus de 1 200 km de lignes réparties sur l'ensemble de la Grande Terre. L'expansion du réseau de transport a accompagné le développement économique et sociétal de la Nouvelle-Calédonie.

Faisant le lien entre les centres de production et les centres de consommation, on l'appelle le réseau interconnecté.
Il permet à ENERCAL de livrer l'électricité aux industriels et aux concessionnaires de la distribution publique* d'électricité dans les communes de la Grande Terre.

Sur les communes non raccordées de la Grande Terre, Bélep, l'île des Pins et les îles Loyauté, les distributeurs ont adopté des moyens de production et des réseaux autonomes.

1 200 km de lignes haute tension réparties sur la Grande Terre.

DE LA PRODUCTION À LA CONSOMMATION, DES RÉSEAUX ADAPTÉS

L'électricité produite est transportée sur les réseaux sous une tension de 150 000, 33 000 ou 24 000 volts. Pour être livrée en 220 volts chez un particulier par exemple, l'électricité passe par des transformateurs qui modifient sa tension et est acheminée sur des réseaux adaptés. L'énergie peut ainsi être livrée en tous points dans les meilleures conditions de sécurité et d'économie.

Réseau de transport 150 000 volts

Il achemine l'énergie produite par les centrales de Yaté, Néaoua, Doniambo, Prony, Népoui, Ducos et KNS vers les postes sources d'interconnexion 150/33 kV dans lesquelles sa tension est abaissée. Elle est alors envoyée sur les réseaux de répartition 33 000 volts.

Réseaux de répartition 33 000 volts

Ils acheminent l'énergie issues des postes sources et celle produite par les centrales d'une puissance installée plus modeste comme la centrale hydraulique de la Thu par exemple jusqu'aux concessions de distribution publique opérée par EEC-Engie ou ENERCAL Distributeur et les clients industriels.

Réseaux de distribution moyenne tension (33 000 et 15 000 volts) et basse tension (410 et 230 volts)

Les distributeurs acheminent l'électricité du réseau de transport jusque chez les professionnels et les particuliers en ayant progressivement abaissé la tension.

**Voir lexique*

BÉLEP
ÎLES LOYAUTÉ
POUM
OUÉGOA
POUÉBO
POSTE 150 kV/33 kV DE KOUMAC
POSTES 150 kV/33 kV DE OUAÏÈME
HIENGHÈNE
TOUHO
POSTE 150 kV/33 kV DE TÉMALA
VOH
POINDIMIÉ
OUVÉA
LIFOU
POSTE 150 kV/33 kV DE VAVOUTO
KONÉ
PONÉRIHOUEN
POUEMBOUT
HOUAÏLOU
POSTE 150 kV/33 kV DE NÉPOUI
POSTES 150 kV/33 kV DE NÉAOUA
POYA
MARÉ
CANALA
BOURAIL
THIO
MOINDOU
LA FOA
POSTE 150 kV/33 kV DE BOULOUPARIS
POSTES 150 kV/8,6 kV DE YATÉ
POSTE 150 kV/33 kV DE PAÏTA
DUMBÉA
POSTES 150 kV/33 kV DE DUCOS ET 150 kV/15 kV DE DONIAMBO
POSTES 150 kV/33 kV DE PRONY
NOUMÉA
ÎLE DES PINS
Poste 150 kV/33 kV–HTA
Réseau de transport 150 kV
Poste 33 kV
Réseau de répartition 33 kV

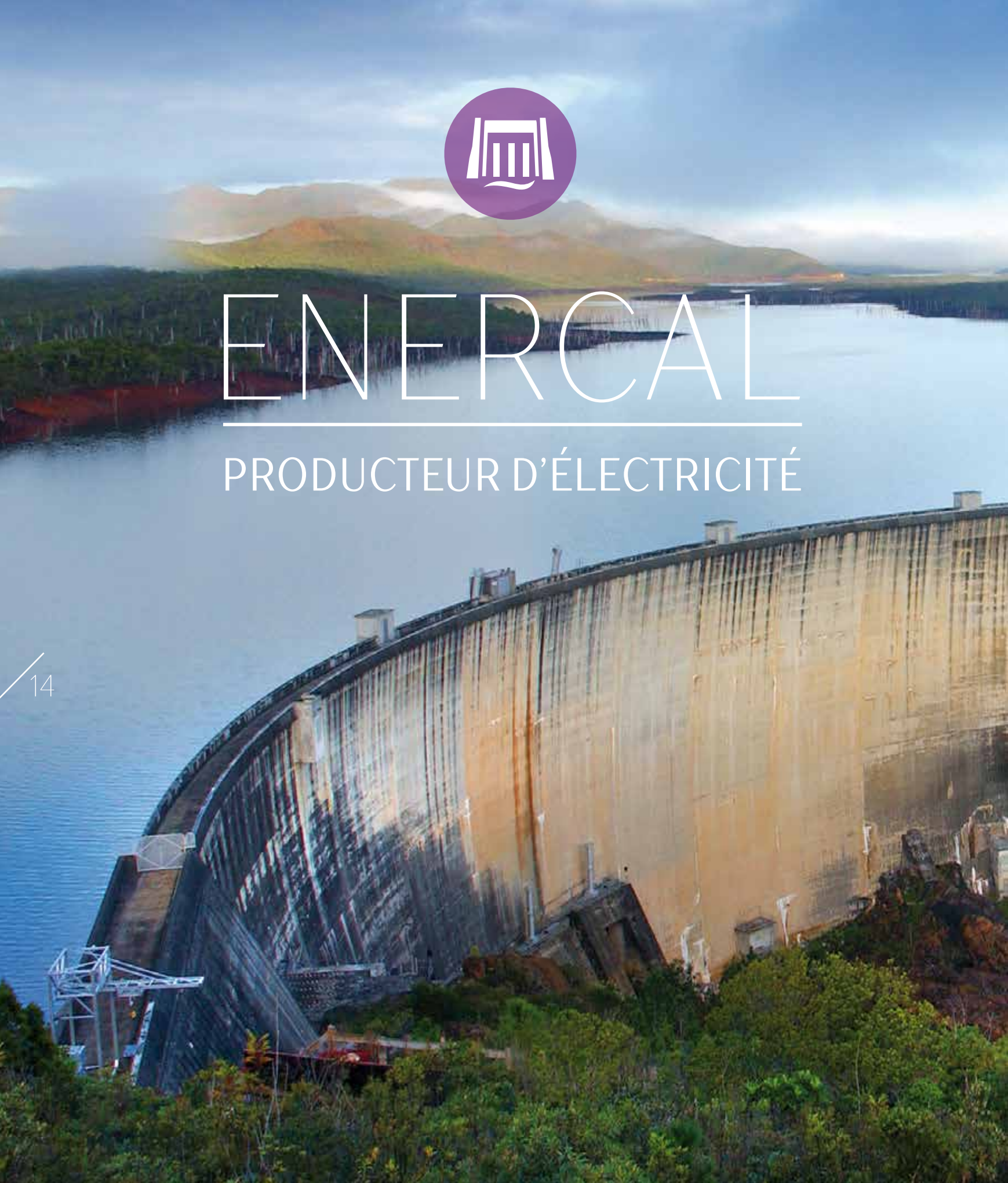

ENERCAL

PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ

Premier producteur d'électricité en Nouvelle-Calédonie, ENERCAL dispose de moyens de production essentiellement thermiques et hydrauliques couvrant 97 % de la demande du système électrique du pays.

LES MOYENS DE PRODUCTION THERMIQUE APPARTENANT ET EXPLOITÉS PAR ENERCAL

Centrale thermique : qui utilise la chaleur pour fabriquer de l'électricité.

+ 80 %

DE L'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE SUR LE TERRITOIRE EST PRODUITE À PARTIR D'ÉNERGIE THERMIQUE.

CENTRALE THERMIQUE DE PRONY ENERGIES

Rôle dans le système électrique
La centrale, composée de deux tranches, assume deux rôles :
- Elle est le moyen de base de l'alimentation électrique de la distribution publique en y participant à plus de 50 %.
- Elle assure l'alimentation électrique de l'usine hydro-métallurgique de Vale NC.

Mise en service
Tranche 1 en 2007 - Tranche 2 en 2009

Propriétaire
Prony Énergies dont les actionnaires sont ENERCAL (à 75 %) et EEC-Engie (à 25 %)

Exploitation
ENERCAL

Type
Centrale thermique à charbon pulvérisé

Puissance installée
2 x 50 MW

Productible potentiel
780 GWh

CENTRALE THERMIQUE DE NÉPOUI

Rôle dans le système électrique
Premier outil de production thermique développé en propre par ENERCAL, elle avait été imaginée pour être le moyen de production de base du système électrique calédonien. Depuis 2008, elle fonctionne en appoint de Prony.

Mise en service
2 groupes en 1993 et 2 autres groupes en 1999

Propriétaire
ENERCAL

Exploitation
ENERCAL

Type
Centrale thermique diesel - 4 moteurs diesel Wärtsilä

Puissance installée
55 MW

Productible potentiel
440 GWh

CENTRALE THERMIQUE DE DUCOS

Rôle dans le système électrique
Elle est le moyen de pointe et de secours du système électrique permettant de mobiliser des capacités de production d'électricité rapidement importantes. Elle pallie les défaillances des autres moyens de production et assure l'alimentation en cas de pics de consommation.

Mise en service
TAC I en 1973 – TAC II en 2003

Propriétaire et exploitant
ENERCAL

Type
Centrale thermique à turbines à combustion de kerosène

Puissance installée
TAC I General Electric : 20 MW et TAC II Siemens : 23 MW

CENTRALES THERMIQUES AUTONOMES DES ÎLES

Rôle dans le système électrique
Au nombre de 4 situées sur les communes de l'île des Pins, Maré, Ouvéa et Bélep, elles assurent l'alimentation électrique dans les communes ne pouvant être raccordées au réseau de transport interconnecté.

Mise en service
Au cours des années 80

Propriétaire et exploitant
ENERCAL

Type
Centrale thermique autonomes au diesel

Puissance installée
Comagna : 3 625 kVA
Tadine : 4 675 kVA
Ouenghé : 3 050 kVA
Waala : 495 kVA

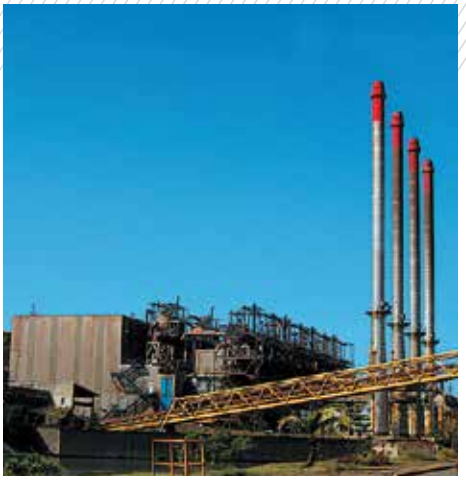

CENTRALE THERMIQUE SLN DE DONIAMBO, EN GESTION DÉLÉGUÉE

Rôle dans le système électrique
Elle alimente l'usine pyrométallurgique de la Société Le Nickel – SLN et assure une alimentation de secours de la distribution publique.

Mise en service
1970

Propriétaire
Société Le Nickel – SLN

Exploitation
ENERCAL

Type
Centrale thermique à flamme au fuel

Puissance installée
4 x 39 MW

LES MOYENS DE PRODUCTION À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES APPARTENANT ET EXPLOITÉS PAR ENERCAL

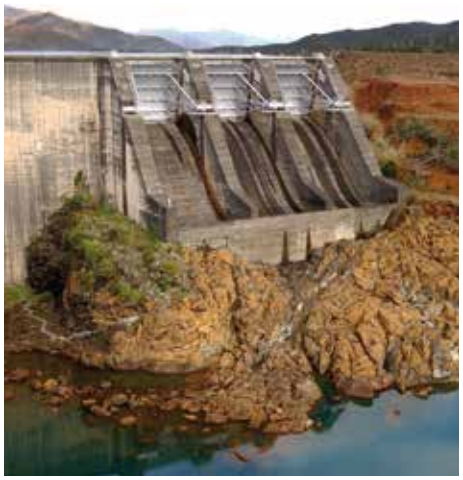

AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE YATÉ

Rôle dans le système électrique
90 % de la production de l'aménagement est dédiée à l'alimentation de base de l'usine SLN et les 10 % restant à la distribution publique.

Gestion de l'eau
La retenue d'eau de 315 millions de m^3 permet une gestion annuelle de l'eau pour la production d'électricité.

Mise en service
1959

Propriétaire et exploitant
ENERCAL

Hauteur de chute
157 m

Puissance installée
68 MW

Productible moyen
300 GWh/an

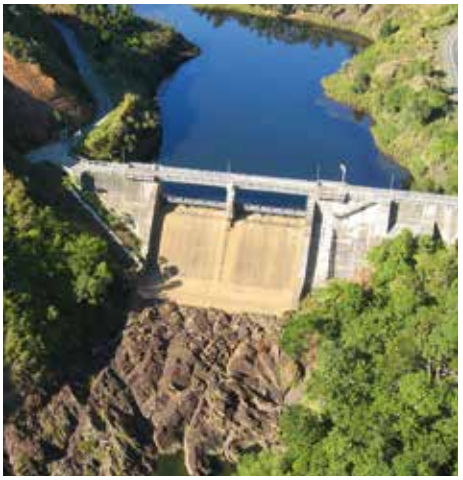

AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE NÉAOUA – HOUAÏLOU

Rôle dans le système électrique
Participe à l'alimentation de base de la distribution publique.

Gestion de l'eau
La retenue d'eau de 1,75 millions de m^3 permet une gestion hebdomadaire de l'eau.

Mise en service
Néaoua : 1982

Propriétaire et exploitant
ENERCAL

Hauteur de chute
410 m

Puissance installée
7,2 MW

Productible moyen
30 GWh/an

AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA THU – HOUAÏLOU

Rôle dans le système électrique
Participe à l'alimentation de base de la distribution publique.

Gestion de l'eau
Sans retenue d'eau, l'électricité est produite selon la quantité d'eau dans la rivière.

Mise en service
1990

Propriétaire et exploitant
ENERCAL

Hauteur de chute
174 m

Puissance installée
2,2 MW

Productible moyen
7 GWh/an

L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE, LA MEILLEURE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

- **Elle est fiable, disponible, stockable, prévisible...**
- **Elle est adaptée à la typologie géographique de la Nouvelle-Calédonie : reliefs et pluviométrie.**
- **Elle est conforme aux fondamentaux du développement durable : rentabilité économique, responsabilité sociale et respect de l'environnement.**

ENERCAL est née avec la production d'énergies renouvelables et a toujours cherché à les développer.

MICRO CENTRALES HYDRAULIQUES

Rôle dans le système électrique
ENERCAL a aménagé 8 microcentrales hydrauliques réparties sur les communes de Pouébo, Poya, Thio (Kouaré et Borendy), Hienghène, Yaté, Moindou et Pouembout. Elles permettent, en association de secours avec des centrales diesel autonomes, d'alimenter en électricité des villages ou tribus non raccordés au réseau de transport.

Gestion de l'eau
Sans retenue d'eau, l'électricité est produite selon la quantité d'eau dans la rivière.

Mise en service
Entre 1982 et 1991

Propriétaire et exploitant
ENERCAL

Puissance installée
400 kW au total

CENTRALES HYBRIDES

Dans les régions isolées de la Grande Terre, ENERCAL a mis au point des systèmes innovants de production d'électricité à partir d'énergies thermiques et renouvelables.

À Yandé et Yenghébane, sur la commune de Poum : depuis 2011, deux centrales hybrides solaire et diesel de 20 kW chacune assurent l'alimentation électrique. Elles entrent dans le cadre du programme TEP Vertes de l'Union Européenne visant la mise en œuvre de tout moyen de production électrique innovant permettant le développement des énergies renouvelables dans les îles du Pacifique.

À Katricoin sur la commune de Moindou : depuis 2016, une centrale hybride solaire (20 kWc), hydraulique (22 kW) et diesel avec stockage est mise en place. Des batteries, rechargées à partir d'énergie solaire le jour et hydraulique la nuit, alimentent la tribu. Le diesel ne prend le relais qu'en cas d'insuffisance des énergies renouvelables.

CENTRALE AUTONOME BIO-CARBURANT D'OUVÉA

Aux îles Loyauté, les autorités provinciales, les responsables de la Coopérative Agricole et Aquacole des producteurs d'Ouvéa et ENERCAL ont acté la mise en service d'un groupe pouvant fonctionner à l'huile de coprah produite sur Ouvéa. Depuis 2004, l'un des cinq groupes de la centrale ENERCAL de Ouenghé peut fonctionner entièrement à l'huile de coprah et utilise aujourd'hui la totalité de la production non utilisée pour l'agro-alimentaire.

LES MOYENS DE PRODUCTION À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES APPARTENANT ET EXPLOITÉS PAR ENERCAL

FERME SOLAIRE DE MARÉ

Rôle dans le système électrique
Participe à l'alimentation électrique de Maré. La ferme solaire de Maré fait partie du programme TEP Vertes de l'Union Européenne visant la mise en œuvre de tout moyen de production électrique innovant permettant le développement des énergies renouvelables dans les îles du Pacifique.

Mise en service
2010

Propriétaire
Nouvelle-Calédonie

Exploitant
ENERCAL

Puissance installée
200 kWc

Productible moyen
300 MWh/an

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES INDIVIDUELLES

ENERCAL exploite plus de 500 installations photovoltaïques individuelles (100 en province Sud, 350 en province Nord et 50 en province des îles Loyauté) destinées à alimenter en électricité, à partir de l'énergie solaire, des particuliers qui ne peuvent pas être raccordés au réseau de transport interconnecté. Ces équipements sont intégrés dans le domaine concédé des distributions publiques ; les clients disposent donc d'un service identique à celui des clients desservis par le réseau interconnecté.

FERME SOLAIRE DE MWIRÉ ÎLE DES PINS

Rôle dans le système électrique
Participe à l'alimentation électrique de l'île des Pins. La ferme solaire de Mwiré peut produire jusqu'à 30 % de l'électricité consommée sur l'île sur une journée.

Mise en service
2016

Propriétaire et exploitant
ENERCAL Énergies Nouvelles

Puissance installée
250 kWc

Productible moyen
330 MWh/an

PLUSIEURS PROJETS EN COURS

Créée en 2013, ENERCAL Énergies Nouvelles développe des moyens de production d'énergies renouvelables.

TOUS LES MOYENS DE PRODUCTION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

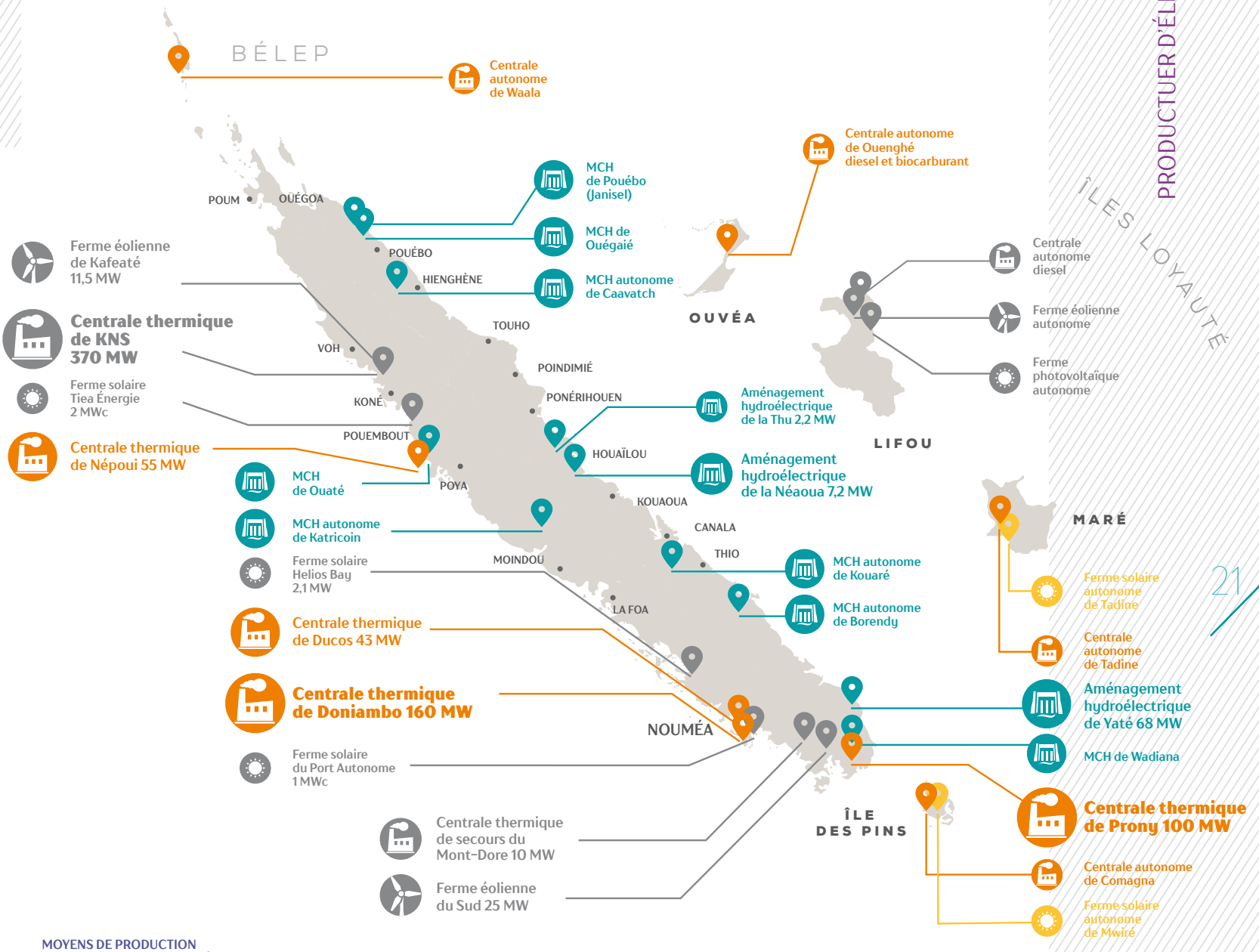

MOYENS DE PRODUCTION APPARTENANT OU EXPLOITÉS PAR ENERCAL

- Centrale thermique
- Ferme solaire
- Aménagement hydroélectrique ou micro-centrale hydraulique

MOYENS DE PRODUCTION AUTRES PRODUCTEURS

- Centrale thermique
- Ferme solaire
- Ferme éolienne

ENERCAL

DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ

C'est en 1973 qu'ENERCAL entre dans le métier de la distribution publique d'électricité avec la concession de la zone aéroportuaire de Tontouta.
Aujourd'hui, 27 des 33 communes de la Nouvelle-Calédonie accordent leur confiance à ENERCAL pour assurer l'alimentation électrique de leurs administrés particuliers et professionnels.

UN SERVICE CLIENT ADAPTÉ

ENERCAL, TRANSPORTEUR ET DISTRIBUTEUR : UN ATOUT POUR LE CONCÉDANT

Rassembler les missions de concessionnaire du transport et de la distribution permet :

- **d'optimiser les infrastructures de réseau,**
- **de mieux anticiper les investissements au profit de l'amélioration de la qualité de fourniture à la clientèle,**
- **d'optimiser la conduite du réseau en particulier en cas de défaut par la centralisation dans un unique Bureau de Conduite Centralisée ayant une vision exhaustive des réseaux de transport et de distribution.**

LE CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

La distribution de l'électricité est un service qui relève de la compétence des communes ou de leurs groupements, les syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVM). Ces collectivités locales sont propriétaires de leur réseau de distribution dont elles confient la gestion à un opérateur électrique à travers un contrat de concession défini pour un périmètre géographique donné.

Le contrat de concession de distribution publique d'électricité prévoit :

- L'électrification des particuliers et des professionnels dans un souci d'équité.
- Le développement et l'exploitation des réseaux publics de distribution d'électricité et d'éclairage public le cas échéant.
- La garantie d'un service de proximité par un accueil commercial et des unités de dépannage au plus près des clients.

LA COMMUNE, UN CLIENT SPÉCIFIQUE

ENERCAL, conformément à sa volonté de placer le client et les collectivités locales au centre de ses préoccupations, propose un contrat de concession moderne et attractif, basé sur une relation partenariale et concertée :

- D'un point de vue économique : rémunération adaptée du concédant.
- D'un point de vue technique : suivi de l'activité régulier et innovant, concertation sur les plans d'investissements...
- Dans son orientation client : étude de satisfaction clientèle, engagement de qualité de service...

27 communes sur 33 ont confié à ENERCAL leur distribution d'électricité.

UNE ORGANISATION AU SERVICE DU CLIENT

Mission de service public

Les agents ENERCAL du service Distribution effectuent la conduite et la maintenance des réseaux de distribution.
En cas de défaillance de l'alimentation et dès que les conditions d'accès le permettent, les agents interviennent immédiatement et prennent toutes les mesures possibles pour rétablir l'alimentation électrique de leurs clients dans les meilleurs délais. Les équipes en agence assurent le suivi du dossier client dès son emménagement.

Proximité

Cinq agences et cinq bases assurent une présence au plus proche de tous les clients ENERCAL. Conformément au principe de développement durable, un site Internet, une agence en ligne, une plateforme téléphonique et un numéro unique de dépannage en dehors des heures ouvrées, permettent à ENERCAL d'assurer une proximité sans imposer de déplacement à ses clients.

Professionnalisation

ENERCAL suit la satisfaction de sa clientèle à travers une étude menée tous les deux ans. Cette enquête permet d'actionner les leviers sur lesquels l'entreprise peut évoluer, progresser ou mettre en place de nouveaux outils pour satisfaire au mieux ses clients. ENERCAL travaille aujourd'hui sur la certification de ses processus clientèles.

Engagement

Les services et produits d'ENERCAL sont adaptés à chaque consommateur, qu'il soit particulier, professionnel ou industriel.
Par ailleurs, les conseillers clientèle ENERCAL sont formés à la maîtrise de l'énergie. Ils sont à la disposition de tous pour travailler sur les moyens de réduire la consommation d'électricité, donc le montant facturé.

Un actionnaire-partenaire à travers le contrat d'assistance technique établi avec ENERCAL.

ENERCAL, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE AU PLUS PROCHE DE SES CLIENTS

1

2

AGENCE OUEST À KONÉ

Intervient sur les communes de Koné, Pouembout, Poya, Voh

5

AGENCE CENTRE À LA FOA

Intervient sur les communes de Boulouparis, Canala, Farino, La Foa, Kouaoua, Moindou, Sarraméa, Thio

BASE NORD À OUÉGOA
Intervient sur les communes
de Bélep, Ouégoa, Pouébo, Poum

5 agences

ET 5 BASES

3

AGENCE EST À POINDIMIÉ
Intervient sur les communes
de Hienghène, Houaïlou,
Poindimié – Ponérihouen,
Touho

4

MARÉ

BASE HOUAÏLOU

6

AGENCE SUD À KOUTIO
Intervient sur
les communes de
Dumbéa, Païta, Yaté

YATÉ

ÎLE DES PINS

AGENCE ÎLES
Bases à l'île des Pins,
Maré et Ouvéa
Représentation à Nouméa – Siège

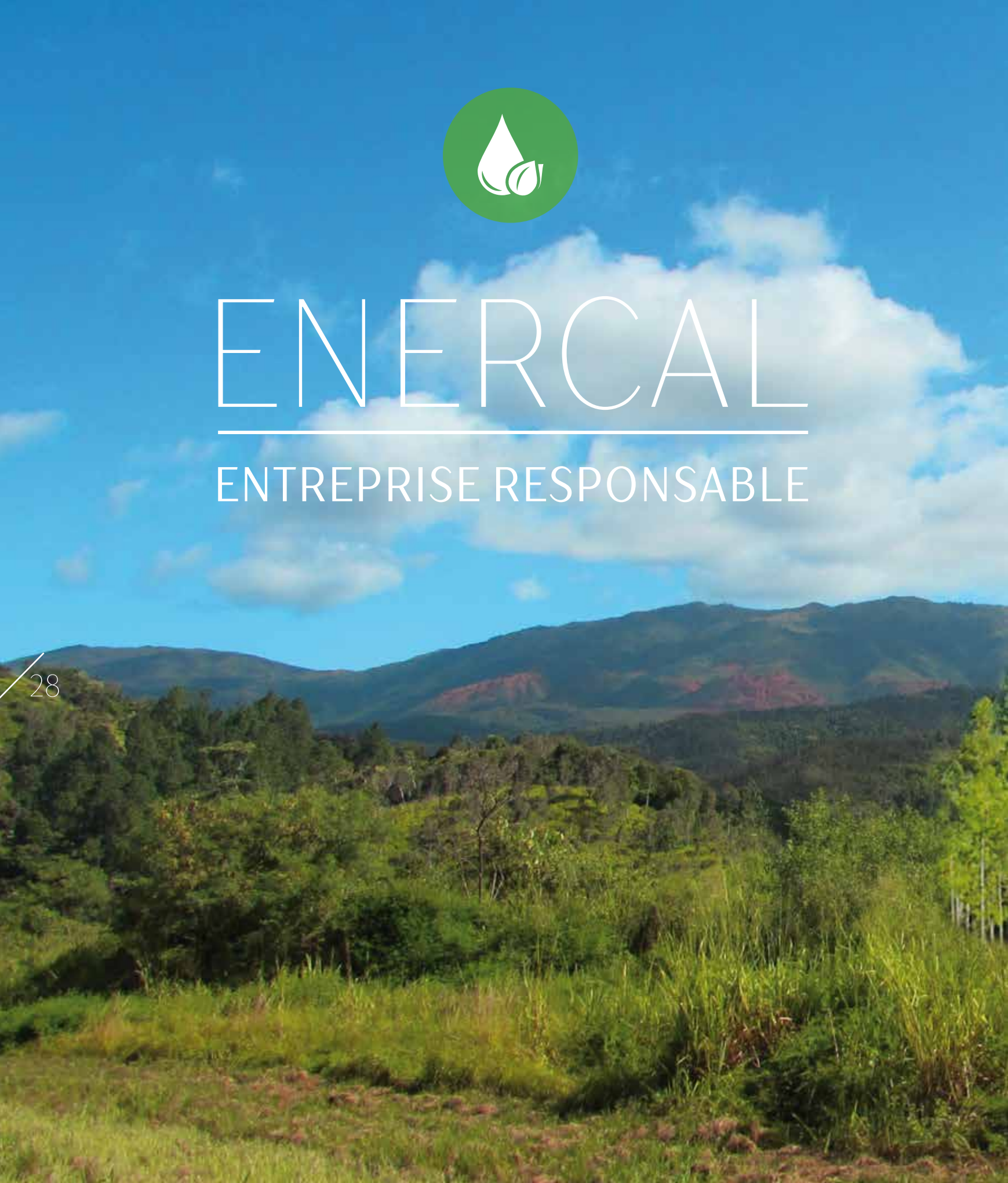

ENERCAL

ENTREPRISE RESPONSABLE

ENERCAL,
entreprise industrielle
calédonienne de service
public, s'inscrit dans
le développement
durable du pays.
Elle vise la rentabilité
économique,
la responsabilité
sociétale et le respect
de l'environnement.

AVEC LA NOUVELLE-CALÉDONIE, ENERCAL VISE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

ENERCAL, gestionnaire du système électrique au service du développement durable du pays, vise une meilleure autonomie énergétique du territoire.

L'objectif d'autonomie énergétique s'appuie sur une moindre dépendance aux énergies fossiles importées et une augmentation des énergies renouvelables.

MIX DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

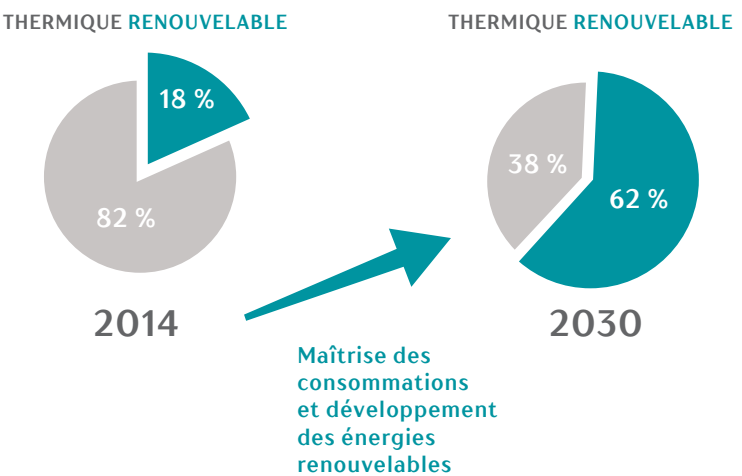

Pour réaliser la transition énergétique du pays, ENERCAL s'appuie sur la démarche Négawatt.

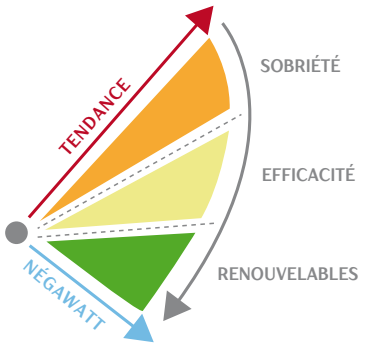

AXE 1

LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ (CONSOMMATION)

Il n'y aura pas de transition énergétique sans maîtrise des consommations électriques.
C'est de la responsabilité de chacun de moins et mieux consommer.

- Sobriété, consommer moins : éteindre les veilles, limiter la climatisation, éteindre les lumières inutiles...
- Efficacité, consommer mieux : équipements basse consommation énergétique, ampoules led...

ENERCAL promeut la maîtrise des consommations électriques :

- auprès du grand public à travers des campagnes de communication distillant des conseils pour maîtriser sa consommation,
- auprès de ses clients concessionnaires à travers des conventions de partenariat sur la maîtrise de la consommation électrique,
- auprès de ses clients particuliers et professionnels à travers des conseils, le suivi des consommations et la mise en relation avec les entités d'audits ou d'optimisation des consommations.

ENERCAL promeut également la maîtrise des pics de consommation à travers le dispositif ENERG'ECO.
Les abonnés ENERG'ECO reçoivent une alerte SMS à l'approche d'un pic de consommation enregistré au niveau du territoire, les invitant à réduire toute consommation électrique non indispensable.

www.energeco.nc
Partagez l'info !
énerg'éco

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS

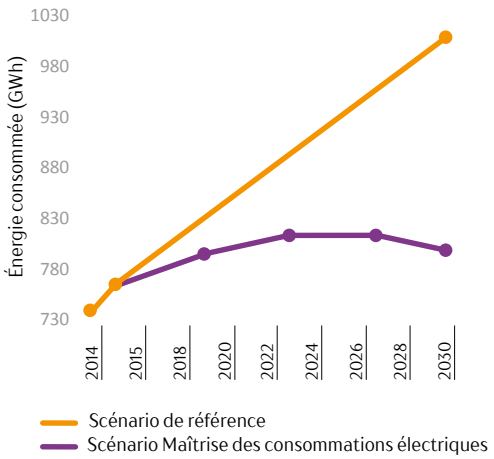

AXE 2

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ENERCAL a inscrit le développement des énergies renouvelables dans son plan stratégique.

En 2013, ENERCAL a mis à jour son atlas des potentiels hydroélectriques de la Nouvelle-Calédonie. Il recense 80 sites qui représentent, réunis, l'équivalent du productible de Yaté.

Parallèlement, ENERCAL a créé en 2013, ENERCAL Énergies Nouvelles destinée à développer les moyens de production d'énergies renouvelables, seul ou en partenariat, et à proposer des solutions de maîtrise de l'énergie.
ENERCAL Énergies Nouvelles travaille également sur les solutions de stockage permettant une meilleure intégration des énergies fatales et intermittentes.

ENERCAL ÉNERGIES NOUVELLES

La transition énergétique définit les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'autonomie énergétique.

ENERCAL, ENTREPRISE CALÉDONIENNE PERFORMANTE

ISO 26000 Développement durable

ISO 9001 Qualité

ISO 45001 / OHSAS 18001 Sécurité

ISO 14001 Environnement

ISO 50001 Énergie

Depuis 2008, 54 % du capital d'ENERCAL est détenu par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. ENERCAL est ainsi positionnée au cœur du processus stratégique du pays en matière d'énergie.

CERTIFICATIONS

La centrale SLN de Doniambo, exploitée par ENERCAL est certifiée ISO 9001 en système de management de la qualité depuis 2004.
Aujourd'hui, ENERCAL a entrepris une démarche de mise en place d'un système de management intégré, se basant sur des référentiels sécurité, environnement, qualité, maîtrise de l'énergie et développement durable.

NOMBRE D'EMPLOIS

430 agents

INVESTISSEMENTS

100 %
en Nouvelle-Calédonie

ENERCAL, RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

UNE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT INTÉGRÉE

ENERCAL prend toutes les dispositions nécessaires dans l'exploitation de ses installations pour respecter l'environnement et prévenir toute source de pollution de l'air, de l'eau et du sol.
ENERCAL exerce un programme de surveillance de ses émissions, tant en ce qui concerne les rejets liquides que les rejets atmosphériques, les émissions sonores ou les déchets. L'ensemble de ces aspects environnementaux est conforme aux réglementations en vigueur, fait l'objet d'un suivi strict, d'un contrôle régulier et d'une déclaration mensuelle, trimestrielle ou annuelle.
ENERCAL s'engage à respecter l'environnement en mettant en place un Système de Management de l'Environnement basé sur une démarche d'amélioration continue.

UN FONCTIONNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Dans son fonctionnement administratif, ENERCAL met tout en œuvre pour réduire son impact environnemental : elle optimise le 0 papier, opte pour des actions éco-responsables favorisant la rencontre, privilégie les matières et matériaux non polluants...
ENERCAL travaille actuellement sur l'écomobilité et développe un plan de déplacement d'entreprise pour réduire son impact environnemental et réduire les risques routiers.

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE À TOUS LES ÉTAGES

ENERCAL revoit progressivement ses locaux en privilégiant les éclairages par ampoules très basse consommation type led, les matériaux isolants, les détecteurs de présence...
Parallèlement, depuis l'audit énergétique réalisé au siège, les équipes ENERCAL sont engagées dans la chasse aux gaspillages et les économies d'énergie : éteinte des lumières non indispensables, réglage tempéré des climatiseurs, aération naturelle des pièces, peintures claires et non réfléchissantes des bâtiments...

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN LIGNE DE MIRE

ENERCAL fait sien dès que possible l'adage de l'économie circulaire : « les déchets des uns deviennent les matières premières des autres ». Pour exemple, les dons aux établissements scolaires ou associations du matériel réformé de ses unités ou le recyclage intégral des isolateurs des réseaux électriques par l'entreprise Recy'verre.

ENERCAL s'inscrit dans une volonté de développement durable.

ENERCAL, RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Nos valeurs :

- *Esprit d'équipe*
- *Sens du service au client*
- *Performance*
- *Respect*
- *Innovation*

... VIS-À-VIS DES SALARIÉS

La sécurité des agents : priorité N° 1

Parce que les métiers industriels comportent des risques, ENERCAL a mis en place un système de management de la sécurité qui vise le 0 accident. Il est intégré au fonctionnement de l'entreprise et prévoit des actions préventives, correctives, d'amélioration, de formation, de communication et de responsabilité.
L'équipe dédiée HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) est en charge au siège et dans les unités de piloter le Système de Management de la Sécurité.

Un projet social ambitieux

ENERCAL a mis en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour optimiser les besoins de l'entreprise et les plans de carrière de ses agents.

Parallèlement, ENERCAL a placé la formation au cœur de son projet social, en y investissant un montant 3 fois supérieur au minimum légal. En complément, la promotion interne est portée par des plans d'évolution personnalisés en constante progression.

L'innovation au cœur du processus

ENERCAL a lancé la démarche Innov'action pour reconnaître et valoriser l'innovation au sein de l'entreprise ; tous les agents, tous les métiers, toutes les unités... sont concernés. L'important est d'avoir eu une idée, d'avoir convaincu sa hiérarchie de sa performance et d'en avoir mesuré les résultats !

ENERCAL

AU SERVICE DES CALÉDONIENS

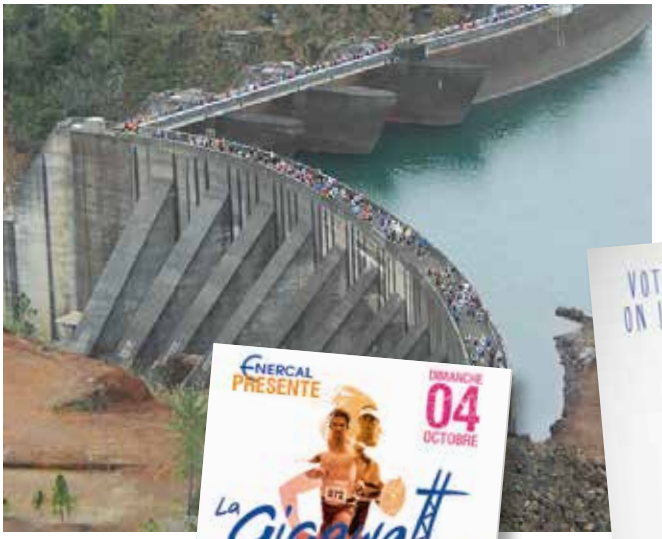

... VIS-À-VIS DE LA POPULATION

La Gigawatt, une rencontre avec les Calédoniens

ENERCAL organise, tous les ans depuis 1995, la Gigawatt : une course de 4 (pour les 10-13 ans), 10, 20 ou 30 km qui part du barrage de Yaté et longe la ligne des 150 000 volts entre Yaté et Nouméa.

Avec plus de 1 500 participants, la Gigawatt est devenue l'événement sportif le plus populaire du territoire. ENERCAL a imaginé et finance entièrement la course et a confié sa direction technique à Challenge Organisation. La Gigawatt ne serait pas ce qu'elle est sans l'implication des agents d'ENERCAL qui assure l'accueil et le ravitaillement des coureurs tout au long du parcours.

Votre énergie, on la soutient !

ENERCAL, partenaire du développement de la Nouvelle-Calédonie, soutient financièrement, selon ses possibilités, en numéraire ou en dons, toutes personnes physiques ou morales faisant bénéficier le territoire des retombées de leurs activités scientifiques, culturelles ou sportives : fêtes communales, événements sportifs et culturels, actions environnementales et de solidarité, formation et enseignement, évènements des écoles, clubs et associations...

LEXIQUE

CENTRALE THERMIQUE

Une centrale thermique est une centrale électrique qui produit de l'électricité à partir d'une source de chaleur. Les « centrales à flamme » utilisent généralement un combustible fossile (gaz naturel, fioul, certaines huiles minérales, charbon) ou d'autres types de combustibles (déchets industriels ou agricoles, déchets ménagers) comme source de chaleur.

CONDUITE

Exploitation des réseaux électriques et des moyens de production. La conduite comprend la surveillance et la régulation d'un système, automatisé ou non, selon les règles d'hygiène et de sécurité et les impératifs de production (qualité, coûts, délais, ...). Elle prévoit des contrôles de conformité des matières et des produits en cours de production.

DÉLESTAGE

Action qui consiste à arrêter volontairement l'alimentation d'un ou de plusieurs consommateurs pour rétablir rapidement l'équilibre entre la production et la consommation du réseau. Il s'agit d'une mesure de sauvegarde destinée à éviter les risques d'effondrement en tension ou en fréquence qui pourraient entraîner la coupure de la totalité du réseau.

DISTRIBUTION PUBLIQUE

Consommation des particuliers et des professionnels, hors métallurgie du nickel.

ÉCRÊTER

Réduire les pics de consommation.

POSTE

Les postes électriques ont 3 fonctions principales :

- le raccordement d'un tiers au réseau d'électricité (aussi bien consommateur que producteur),
- l'interconnexion entre les différentes lignes électriques (assurer la répartition de l'électricité entre les différentes lignes issues du poste),
- la transformation de l'énergie en différents niveaux de tension pour un **transformateur.**

Le **poste source** est un poste électrique du réseau de distribution d'électricité. C'est un **poste de transformation HTB/HTA**. C'est l'un des derniers éléments entre le client et le réseau de transport électrique.

PRODUCTIBLE MOYEN

Énergie qui est susceptible d'être produite.

PUISSANCE INSTALLÉE

Puissance électrique maximale produite par les générateurs d'une centrale ou capacité maximale théorique de production d'électricité d'un système.

Directeur de publication :
Jean-Michel DEVEZA
Coordination :
Nathalie KUREK-PANTALONI
Rédaction :
Nathalie KUREK-PANTALONI,
Flore VIGNOLES (COM & Ko)
Maquette :
Patricia LAUZES
(Ylang Ylang Communication)
Photos :
ENERCAL, Fred PAYET

© ENERCAL
Publication mai 2016

ENERCAL
SOCIETE NEO-CALEDONIENNE D'ENERGIE

Tél (687) 250 250
Fax (687) 250 253
Orphelinat
87 avenue du Général
de Gaulle - BP C1
98 848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie

www.enercal.nc